



République Française  
Département MAYENNE  
**Commune de La Roë**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 23/02/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	9	9

L'an deux mil vingt-deux, vingt-trois février, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni à la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaétan, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le seize février deux mil vingt-deux.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le seize février deux mil vingt-deux.

**Étaient présents** : Mme BOISHUS Justine, M.CHADELAUD Gaétan, Mme COUILLARD Nancy, M. DERSOIR Sylvain, Mme DREUX Sonia, M. DUCHET Charles, Mme GIRET Marie-Paule, M. MERLIER Claude et M.PESLERBE Jean-Claude formant la totalité des membres en exercice

**A été nommé secrétaire** : M.PESLERBE Jean-Claude

**2022-10 : Adhésion CAUE 2022**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un mail reçu concernant l'appel de cotisation au CAUE.

Pour les communes de moins de 500 habitants, celle-ci est de 50€.

Après délibération, le conseil municipal **accepte** de cotiser au CAUE et **demande** au Maire de régler la cotisation de 50 euros.

Pour extrait certifié conforme  
Le 07/03/2022  
Le Maire  
Gaétan CHADELAUD

